

DEPARTEMENT des BOUCHES-DU-RHÔNE
Arrondissement d'Aix-En-Provence



COMMUNE DE LAMBESC

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17
Qui ont pris part à la délibération	16

SEANCE DU
28 avril 2026

Transmission en Préfecture	
Date Réception	

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à dix-huit heure trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Lambesc s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur la convocation adressée le seize avril 2026, par le Président du CCAS, Monsieur Philippe RAZEYRE, Maire de Lambesc.

PRESENTS : Philippe RAZEYRE, Marie-Hélène LEQUEUX, Sandrine SAVIN , Christelle PAGE, Régine COQU, Diane JADAS, Valérie LOUBEYRE, Karen LECHALIER, Hélène ALLIETTA, Marie DELATTRE, Hélène BLACAS, Christophe BLANC, Frédéric FABRE, Césard MEI, Catherine REMENE, Myreille TRAPP.

ABSENTS EXCUSES : Paule SALEN-BAQUE

DELIBERATION N° 2026-21	APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
----------------------------	--

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public. Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Conformément aux principes applicables en matière d'approbation des comptes, Monsieur le Président **se retire au moment du vote** et ne prend pas part à la délibération.

La présidence de séance est assurée par Madame Marie-Hélène LEQUEUX, Vice-Présidente du CCAS.

Les résultats du compte financier unique de l'exercice 2025 se présentent ainsi :

	<u>Section de Fonctionnement :</u>	<u>Section d'investissement :</u>
- Dépenses :	121 314.87 €	0,00 €
- Recettes :	159 647.00 €	1 695,29 €
Résultat de l'exercice :	+ 38 332.13 €	+ 1 695.29 €
Résultat reporté N-1:	+ 68 094.12 €	33 992.11€
Résultat cumulé	106 426.25 €	35 687.40 €

soit un résultat Global de clôture de **142 113.65 €**

Il est proposé au Conseil d'Administration

- **D'APPROUVER le Compte Financier Unique 2025**
- **D'ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus. Les excédents de fonctionnement seront reportés au chapitre 002 du fait de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **APPROUVE le Compte Financier Unique 2025**
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus. Les excédents de fonctionnement seront reportés au chapitre 002 du fait de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement.
- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif De Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

La présente délibération est adoptée à la majorité (13 abstentions, 3 pour)

Délibéré à Lambesc les jour, mois et an que dessus.

Le Président du CCAS,

Philippe RAZEYRE



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE' around the top edge, 'LAMBESC' in the center, and '18-04-19' at the bottom. The signature is written in a cursive style across the stamp.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le



ID : 013-261301170-20260428-DCCAS_2026_21-BF

